

syndicaux, à tirer argument de cet état de choses, en rejetant la faute sur les travailleurs : « Vous voyez bien, ils ne sont pas prêts »...

Dans ces conditions, on décide de sortir une nouvelle **Taupe Rouge** pour dénoncer cet alibi trop facile et relancer le débat sur les perspectives de lutte, en posant des questions précises aux directions syndicales. La proposition d'un mouvement de grève généralisée s'appuie sur la combativité réelle qui règne chez les chaudronniers de la Savoissienne (où un délégué CGT avait même défendu l'idée d'une grève de 24 heures). Nous proposons de prendre appui sur des secteurs chauds pour essayer de recomposer un minimum la combativité d'ensemble du personnel et d'étendre le mouvement à toute l'entreprise :

No 17 -- 5 avril 72

COMMENT S'EN SORTIR ?

La direction Delle en mettant en place, son bureau de reclassement, entend montrer à tous, que la page est définitivement tournée en ce qui concerne le maintien de l'emploi pour les 500 travailleurs de l'Alsthom à St-Ouen. Elle vise d'une part à accélérer le mouvement de départ à mettre en condition tous ceux qui ont suffisamment d'ancienneté pour prétendre à des indemnités, afin de négocier au meilleur prix leur liquidation.

Face à cela que proposent les syndicats ?

La CGT n'ose plus proposer ouvertement ses formes de lutte favorites que sont depuis de nombreuses années les arrêts de travail partiels et limités !

La CFDT, depuis leur dernière proposition de grève qui fut repoussée parce qu'arrivant trop tard, au moment où les choses avaient déjà tourné, reste muette jusqu'à cette date !

Le groupe Taupe Rouge se permet modestement de poser ces 4 questions :

Des débrayages partiels et répartis sur les 4 prochains mois, avec des délégations et pétitions aux Pouvoirs Publics peuvent-ils faire reculer la CGE ?

Des courts arrêts de travail permettant aux différents secteurs des 2 usines de rassembler leurs énergies pour aboutir à un mouvement de grève généralisée sur toute l'Alsthom de St Ouen, cela peut-il mettre en difficulté les Directions ?

A partir du moment où ce mouvement de grève généralisée devient possible, n'est-il pas nécessaire de le défendre à l'avance contre les menaces des 2 directions (lock-out, sous-traitance, transfert pendant la nuit de certaines fabrications et machines) en préconisant l'occupation ?

Faudrait-il à cette grève généralisée avec occupation, lui adjoindre un vaste mouvement de solidarité parmi la population de St Ouen et de la Seine-St.Denis, pour obtenir qu'il n'y ait PAS UN SEUL LICENCIEMENT A L'ALSTHOM ?

La direction de la CGT osera-t-elle dire qu'elle est, en fait depuis le début des événements — sans grande conviction d'ailleurs ! — pour la première forme d'action ci-dessus !

OU EST LE REALISME ?

Que penser d'un syndicat qui pour obtenir le remplacement d'un carreau cassé dans l'atelier, proposerait la grève avec occupation ? Qu'il n'a pas les pieds sur terre !

Et que penser de ce même syndicat qui pour maintenir l'emploi de 500 travailleurs à Saint-Ouen ne proposerait que des grèves successives d'une demi-heure ? Qu'il n'est pas réaliste !

Il est souvent trop facile de rejeter les responsabilités sur les travailleurs « qui ne suivent pas » ! Or, il est absurde de croire que des travailleurs touchés dans leur droit élémentaire au travail puissent rester indifférents.

UNE LOURDE RESPONSABILITE !

Même si les travailleurs de Delle n'ont pas pu organiser jusqu'à présent leur lutte à partir d'eux, il reste que la responsabilité des organisations syndicales de la Savoissienne est écrasante. En effet, une grève seulement à la Delle QUI VA FERMER ne peut être efficace, que dans la mesure où la Savoissienne entre dans la grève à ses côtés.

Or, un puissant mouvement de solidarité sur la ville et le département, ne peut se développer sans l'existence d'une grève à l'Alsthom même.

DES GARANTIES !

Nous ne sommes pas les « fanatiques de la grève avec occupation ». Une lutte susceptible de faire céder la direction ne s'improvise pas ; elle se prépare, et en particulier elle doit commencer par s'appuyer sur les travailleurs les plus combatifs, par exemple un mouvement de grève partielle est possible, qui appellerait en même temps les chaudronniers de la Savoissienne excédés par les temps et les cadences dûs à un excès de travail, avec ceux de la Delle privés de travail bientôt : cette alliance dans l'action scellerait la volonté de se battre résolument pour faire reculer le patronat Alsthom-CGE.

- Répartition de toutes les heures de travail sur l'Alsthom St-Ouen entre toutes les mains
- retour immédiat à la semaine de 40 heures sans diminution de salaire
- retraite à 60 ans
- pas un seul licenciement à l'Alsthom

Désormais pas un instant de répit ne doit être accordé aux Directions Delle et Savoissienne
ORGANISONS LA RIPOSTE, TOUS ENSEMBLE, PAR UN MOUVEMENT DE GREVE GENERALISEE dont la défense doit être envisagée face aux attaques attendues des Directions.

* *

EN ATTENDANT LES ELECTIONS

La lutte contre les licenciements est difficile, mais non impossible. La façon d'aborder cette lutte est essentielle. Lorsque la CGT, le 15 mars dernier, écrivait : «... la seule solution de ces problèmes réside dans la nationalisation de ce secteur de l'économie (la construction électromécanique — dont l'Alsthom, sans doute) dans le cadre d'une démocratie véritable dans le pays » ; on est en droit de se demander si la CGT ne croit pas plus au bulletin de vote en 1973 ou même en 1976, qu'à la lutte des travailleurs ?

Mais en attendant...

Pourquoi la municipalité PCF de St-Ouen, concernée au plus haut point par la fermeture d'une nouvelle entre-